



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

Le Puy-en-Velay, le 7 octobre 2024

A la découverte des institutions européennes ...

Chers parents,

Dans le cadre du parcours citoyen de votre enfant, nous proposons cette année aux élèves de troisième un séjour culturel à **Strasbourg** et à **Bruxelles à la découverte des institutions européennes**.

Les professeurs d'anglais sont aussi à la recherche d'un établissement avec lequel organiser un échange pour les élèves qui préparent le B2 First. A ce jour, aucun partenaire n'est identifié. Si toutefois les recherches aboutissaient, nous vous en ferions part en donnant la possibilité à ceux qui le souhaitent de participer aux deux propositions.

Dates : le séjour à Strasbourg / Bruxelles se déroulera du 14 au 18 avril 2025.

Programme :

Visite du camp de Struthof

Visite de Strasbourg : quartier européen, le Parlement, la Cathédrale, Vieille Ville...

Visite de Bruxelles : quartier européen, la Maison de l'Histoire Européenne, la Grande Place, l'Atomium, musée de la BD...

Logement : Les élèves seront logés à l'hôtel ou en auberge de jeunesse.

Le prix de ce séjour, sur la base de 80 participants, devrait être de 500€. Nous vous communiquerons le prix exact une fois les inscriptions prises et le nombre de participants connu. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

Assurances : le prix du voyage n'inclut pas l'assurance Annulation.

Formalités :

- Pour les élèves de nationalité française :

1 La carte européenne d'assurance maladie (demande à faire via ameli.fr en créant au préalable un compte, puis aller sur votre compte ameli dans la rubrique « Mes demandes »).

2 La Carte Nationale d'Identité (ou Passeport) des élèves de nationalité française. Il est important de faire les démarches nécessaires au plus vite si votre enfant n'a pas encore cette pièce d'identité.

3 L'autorisation de sortie de territoire (distribuée ultérieurement) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité du parent signataire.

- Pour les élèves de nationalité étrangère :

1- un Passeport en cours de validité

2 - Deux photos d'identité du mineur

3 - Un acte de naissance du mineur en langue originale et traduit en français

4- La carte européenne à demander à la caisse d'assurance maladie

5- L'autorisation de sortie de territoire (document ci-joint) accompagnée de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou de la carte consulaire du parent signataire

Dans l'obligation de confirmer des options de réservation d'ici le 8 novembre 2024, nous vous demandons de rendre le coupon d'inscription au professeur principal pour le 4 novembre accompagné d'un premier versement d'un montant de 150€. Le solde du voyage se fera via Ecole Directe grâce à des versements de votre choix.

Nous espérons que ce projet saura retenir toute votre attention et vous prions de croire, chers parents, à nos sentiments dévoués.

L'équipe pédagogique

Coupon à remettre au professeur principal le 4 novembre 2024

Madame / Monsieur parents de
inscrivons notre fils/fille au voyage Strasbourg - Bruxelles du 14 au 18 avril 2025 et donnons l'autorisation pour qu'il voyage en car.

Nous réglons le premier acompte de 150€ * par chèque (1) à l'ordre du Collège St Régis-St Michel / * en espèces (1)

(1) Rayer la mention inutile

Signature des parents :